

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE
DU CANTON DE RUSSELL
TOWNSHIP OF RUSSELL PUBLIC LIBRARY BOARD**

**Procès-verbal de la réunion extraordinaire du 28 mars 2017
Salle Gaston R. Patenaude (717, Notre-Dame EMBRUN) – 18 h**

<u>Présences</u> :	Morgan Cunningham-Fetch Natalie Meggison Michael Tarnowski	Jacques Héroux Amanda Simard
<u>Absence (motivée)</u> :	Cindy Saucier	
<u>Membre du personnel</u> :	Claire Dionne, directrice générale	
<u>Invité</u> :	Marc Pharand, représentant de la firme de vérification Deloitte	

La séance est ouverte à 18 h 03.

17.03s.1 Mot de bienvenue de la présidente

La présidente, Amanda Simard, souhaite la bienvenue aux membres et présente Marc Pharand, représentant de la firme de vérification Deloitte.

17.03s.2 Adoption de l'ordre du jour

Résolution 16.04s.02

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Proposé par Jacques Héroux. Appuyé par Michael Tarnowski. Adopté.

17.03s.3 Déclaration de conflit d'intérêt pécuniaire

Aucun membre n'a de déclaration à faire.

ADOPTION

17.03s.4 FINANCES

17.03s.4.1 États financiers vérifiés 2016

Le représentant de la firme de vérification Deloitte, monsieur Marc Pharand, présente les états financiers vérifiés 2016 et répond aux questions des membres.

La présidente, Amanda Simard, remercie monsieur Pharand pour sa présentation. La directrice générale, Claire Dionne, indique qu'elle tient à souligner l'excellente collaboration reçue de la part du personnel du Département des Finances lors du processus de vérification.

Résolution 17.03s.04.01

Que les États financiers vérifiés 2016 soient adoptés tels que présentés.

*Proposé par Morgan Cunningham-Fetch. Appuyé par Natalie Meggison.
Adopté.*

INFORMATION ET DISCUSSION

17.03s.4.2 État des réserves

Un document sur l'état des réserves au 31 décembre 2016 est déposé.

17.03s.5 SÉANCE À HUIS-CLOS

Amanda Simard demande le huis-clos.

Résolution pour ouvrir une séance à huis clos à 18 h 23 afin de traiter des questions relatives à l'article 239 de la Loi sur les municipalités, 2001, L.O. 2001, chapitre 25 afin de discuter de questions concernant :

Relocalisation de la succursale Embrun

alinéa (2) (c) l'acquisition ou la disposition projetée ou en cours d'un bien-fonds par la municipalité ou le conseil local.

Amanda Simard demande que le huis-clos cesse. Il est 19 h 07.

DIVERS

17.03s.6 Commentaires sur le déroulement de la réunion

La présidente, Amanda Simard, invite les membres à commenter le déroulement de la réunion.

Prochaine réunion ordinaire

le jeudi 20 avril 2017 – 18 h 30

Petite salle à l'arrière de la Salle Gaston R. Patenaude

La séance est levée à 19 h 10.

Amanda Simard, présidente

Claire Dionne, secrétaire